REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COOPERATION CAMEROUN - BANQUE MONDIALE

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

COMITE DE PILOTAGE

UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION

P 172885-PAREC
Crédit IDA N° 62160-CM & IDA 67930-CM
Don IDA N° D2910-CM
Don GPE TF B4072

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

CAMEROON - WORLD BANK COOPERATION

CAMEROON EDUCATION REFORM SUPPORT PROJECT

STEERING COMMITEE

COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT

PASSATION DES MARCHÉS DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES NON INTELLECTUELLES

DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE

N°016/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2026 DU 04/11/2026

RELATIVE À LA REALISATION DES PETITS TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET HESP PHASE 3

***FINANCEMENT** : Fonds de Préparation du Projet HeSP*

NOVEMBRE 2026

Table des Matières

Section I – Instructions aux Soumissionnaires

A. Introduction 3
1. Dispositions générales 3

B. Le Dossier de Demande de Cotations 3
2. Contenu du Dossier 3

C. Préparation des cotations 3
3. Langue de l'offre 3
4. Documents constitutifs de l'offre 3
5. Cotation 4
6. Monnaies de l'offre 4
7. Délai de validité des cotations 4

D. Dépôt des cotations 5
8. Cachetage et marquage des offres 5
9. Date et heure limite de dépôt des offres 5

E. Ouverture des plis et évaluation des offres 5
10. Ouverture des plis 5
11. Evaluation et Comparaison des offres 7

F. Attribution de la Lettre de Marché 6
12. Attribution de la Lettre de marché 6
13. Notification de l'attribution de la Lettre de marché 6
14. Signature de la lettre de marché 5
15. Corruption et manœuvres frauduleuses 5

Section II – Avis de Demande de Cotations (Restreinte) 7

Section III – Modèles d'annexes 9
1. Lettre de cotation 9
2. Cahier des Spécifications Techniques (CST) générales 10
3. Cadre de Bordereau des Prix Unitaires 47
4. Cadre de devis quantitatifs et estimatifs (DQE) des travaux 55
5. Lettre de marché 69
6. Grille d'évaluation des critères essentiels 72

Section I - Instructions aux Soumissionnaires[1]

A. Introduction

1. Dispositions générales

1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier

2.1 Le Dossier de Demande de Cotations décrit les travaux faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :

(a) La Lettre de Demande de Cotations (DC) ;
(b) Le Modèle de lettre de cotations ;
(c) Le Cadre du Bordereau des Prix Unitaires ;
(d) Le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif ;
(e) Le Cahier des Clauses Techniques Particulières ;
(f) Le Modèle de lettre de marché.

2.2 Le soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans la Demande de Cotations.

C. Préparation des cotations

3. Langue de l'offre

3.1 La cotation ainsi que toute correspondance la constituant, seront rédigées en français.

4. Documents constitutifs de l'offre

4.1 La cotation sera présentée en une enveloppe en trois (03) volumes comme suit :

- **Volume A : Dossier Administratif**
 Comprend les pièces administratives listées au point 5.4 ;
- **Volume B : Offre Technique**
 Comprenant (i) L'attestation de visite de site et le rapport de visite du site (avec photos) signés sur l'honneur par le soumissionnaire ; (ii) Au moins deux références du soumissionnaire dans les travaux de génie civil (construction ou réhabilitation d'ouvrages) au cours des trois dernières années (2023-2025) avec les procès-verbaux de réception correspondants; (iii) Les justificatifs de l'existence du Conducteur des travaux (Bac+3 ou plus en génie civil, ayant une expérience d' au moins 3 ans dans les travaux similaires et à ce poste) et du Chef de chantier (Bac+2 ou plus en génie civil ayant une expérience d' au moins 3 ans dans les travaux similaires et d'au moins 3 ans à ce poste). Ces justificatifs comprennent le CV daté et signé, la copie certifiée conforme par une autorité administrative du diplôme, la photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité, l'attestation de disponibilité datée et signée ; (iv) Les justificatifs de possession en propre ou en location des moyens matériels essentiels (Pick up ,brouettes, pelles, pioches, serre-joints, matériel de plomberie, matériel de menuiserie, tenue de travail, casques, bottes ou chaussures de sécurité, gants, seaux, vibreur à aiguille,...). Ces justificatifs comprennent les factures, les contrats de location et les cartes grises

[1] Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

tous légalisés par les services compétents ; (v) La note méthodologique datée et signée comprenant entre autres, la note technique détaillée sur l'organisation et l'exécution des travaux, le planning d'installation du chantier, le planning de mobilisation du personnel, le calendrier ou planning d'exécution des travaux, etc.. ; (vi) Le Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté avec la mention "Lu et approuvé" à la dernière page .

- Volume C : Offre Financière
 Comprenant les documents suivants remplis, datés et signés : (i) La Lettre de Cotation ; (ii) Le Bordereau des Prix Unitaires ; (iii) Le Devis Quantitatif et Estimatif ; (iv) Le projet de Lettre de Marché ; (v) Les Sous-détails des Prix Unitaires.

5. Cotations

5.1 Le Soumissionnaire précisera dans la Lettre de Cotation, le lieu d'exécution, les délais et la nature des prix :

a. Hors Taxes (HT, Hors TVA) ;

Et

b. Toutes Taxes Comprises (TTC), TVA comprise.

5.2 Le Soumissionnaire complétera : (a) Le Cadre de Bordereau des Prix Unitaires fourni dans la Demande de Cotations en indiquant pour chaque poste, les prix unitaires en chiffres et en lettres ; (b) Le Cadre de Devis Quantitatif et Estimatif fourni dans la Demande de Cotations en indiquant pour chaque poste, le prix unitaire, le prix total des travaux qu'il se propose de réaliser, à la demande de l'Acheteur, en exécution de la présente Lettre de Marché.

5.3 Le soumissionnaire remplira et signera le projet de lettre de marché

5.4 **Autres : le Prestataire produira également un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et comprenant, les éléments suivants en cours de validité: (i)- l'attestation de non faillite ; (ii)- l'attestation de conformité fiscale timbrée; (iii)- le Certificat de non exclusion des marchés publics relatif à la présente consultation délivré par l'ARMP ; (iv)- le registre de commerce; (v)- l'attestation d'Immatriculation timbrée; (vi)- l'attestation pour de conformité sociale délivrée par la CNPS ; (vii)- l'attestation de domiciliation bancaire ; (viii)- la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années (2024-2026),l'attestation de catégorisation 'D' où décision dument certifié par l'autorité compétente.**



Les pièces administratives citées ci-dessus devront être datées de moins de trois (03) mois et être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice compétente. En dehors du certificat de Non Exclusion des marchés, l'absence de l'une des pièces ci-dessus ne constitue pas un critère éliminatoire, mais seront déterminantes pour l'attribution du contrat.

6. Monnaies de l'offre

6.1 Les prix seront libellés en Francs CFA.

7. Délai de validité des cotations

7.1 Les cotations seront valables pendant une période de soixante (60) jours suivant l'ouverture des plis.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres

8.1 Les Soumissionnaires placeront **l'original** et **deux (02) copies** de leur cotation ainsi qu'une clé USB contenant une copie numérique scannée des offres (version PDF) dans une enveloppe cachetée. La cotation est remise en version physique et en version PDF sur clé USB ; l'absence de l'un de ces deux formats constitue un motif de rejet de l'offre :

(a) Adressée au client à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation ;

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur Général du **Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC), Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. / PO BOX : 35 450 Yaoundé – Cameroun, Tel : (+ 237) 677 61 67 60 / 699 07 61 78**

et

(b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation.

« DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°016/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2026 DU 04/11/2026 RELATIVE À LA REALISATION DES PETITS TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET HESP PHASE 3

(COPIE DE SAUVEGARDE) »

9. Date et heure limite de dépôt des offres

9.1 **Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation : au plus tard le 19 Novembre 2026 à 13 heures 00, heure locale.**

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis par l'Acheteur

10.1 L'ouverture des plis s'effectuera par l'Acheteur, le 19 Novembre 2026 à 14 heures 00, heure locale, dans la salle de réunion de l'UCG du PAREC.

10.2 L'Acheteur préparera le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

11. Évaluation et Comparaison des offres

11.1 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

- L'examen de la composition de l'offre suivant le point 4.1 ci-dessus ;
- L'examen de la conformité des cotations suivant la grille d'évaluation des critères essentiels de la présente Demande de Cotations. La Cotation sera jugée conforme si elle obtient **11 "Oui" sur 14** au terme de la vérification des critères essentiels ;
- La vérification des opérations arithmétiques en se référant le cas échéant aux prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.



F. Attribution de la Lettre de marché

12.Attribution de la Lettre de marché

12.1 L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.

L'attribution ne sera définitive qu'après vérification des informations (références) données ci-dessus et après une séance de préparation du Contrat pour s'assurer que le prestataire a une parfaite connaissance de la consistance des prestations.

13.Notification de l'attribution de la Lettre de marché

13.1 L'Acheteur notifiera par correspondance le soumissionnaire de l'attribution de la lettre de marché. La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera le marché. Cette lettre de marché sera notifiée par Ordre de Service de Démarrage des prestations, invitant le Fournisseur à exécuter les prestations dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.

14. Signature de la Lettre de Marché

14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera, datera et renverra la Lettre de Marché au Fournisseur.

15. Corruption et manœuvres frauduleuses

15.1 Le personnel du Client et les Prestataires doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

(i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et

(ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire des avantages de cette dernière.

(iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COOPERATION CAMEROUN - BANQUE MONDIALE

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

COMITE DE PILOTAGE

UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION

P 172885-PAREC
Crédit IDA N° 62160-CM & IDA 67930-CM
Don IDA N° D2910-CM
Don GPE TF B4072

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

CAMEROON - WORLD BANK COOPERATION

CAMEROON EDUCATION REFORM SUPPORT PROJECT

STEERING COMMITEE

COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT

SECTION II : LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE

N°016/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/II-2026 DU 04 NOVEMBRE 2026 RELATIF A LA REALISATION DES PETITS TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET HESP PHASE 3

N°	SOCIÉTÉS/ENTREPRISES/PRESTATAIRES	ADRESSES
1	ETS FOGIKAM	BP : 8223 Yaoundé Tél : (237) 651 303 662 Courriel : fogicam@gmail.com
2	ETS GASTAK SOLUTION	Tél : (237) 691 73 36 74 Courriel : gastaksolutions@yahoo.com
3	ETS ACE	BP : 1017 Bastos ,Yaoundé – Cameroun Tél : (237) 650 891 750 Courriel : Infoace.cm@gmail.com
4	CEDIS GROUP SARL	BP : ,Yaoundé – Cameroun Tél : (237) 655 08 31 05/651 08 55 59 Courriel : cedisgroupro@yahoo.com
5	3S MEDIA SARL	BP : 8758 YAOUNDE Tél : (237) 677 77 93 21 Courriel : 3smédia@gmail.com

1. Objet

L'Etat du Cameroun a reçu un fonds de l'Association Internationale pour le Développement dans afin de financer le Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC) pour la préparation du programme sécurité sanitaire en Afrique Centrale (HeSP) Phase 3 et a l'intention d'en utiliser une partie pour effectuer les paiements au titre de la Demande de Cotations relative à : « *la réalisation des petits travaux d'aménagement des locaux de l'Unité de Gestion du Projet HESP Phase 3* »

Le Coordonnateur Général du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC) invite, par la présente Demande de Cotations, les Prestataires de la liste restreinte ci-dessus à présenter leurs offres sous pli fermé, « *pour la réalisation des petits travaux d'aménagement des locaux de l'Unité de Gestion du Projet HESP Phase 3* » dont le Bordereau Descriptif et Quantitatif est contenu dans ce dossier de Demande de Cotations.

2. **Consistance des travaux**

La présente Demande de Cotations est relative à la réalisation des petits travaux d'aménagement des locaux de l'Unité de Gestion du Projet HESP Phase 3 en un marché unique, comprenant :

- Section 0 – Travaux préliminaires : installation de chantier, études d'exécution, amenée/repli du matériel, nettoyage et remise en état.
- Section 1 – Sous-sol (120 m²) : démolitions préparatoires, cloisonnements placoplâtre, cloisons vitrées aluminium, blocs-portes, électricité/courants faibles, climatisation réversible VRV.
- Section 2 – Rez-de-chaussée (500 m²) : mêmes corps d'état qu'au Sous-sol, à une échelle de surface supérieure (cloisonnements 87,64 m², cloisons vitrées 25 m², 5 blocs-portes).
- Section 3 – Prestations générales et finitions : raccordements électriques et intégration de prises, fourniture/pose de splits de climatisation, reprise des sols et faux-plafonds, dispositifs de sécurité incendie, raccords et étanchéité,..., et :
- La construction d'un bloc de toilettes (comportant un compartiment WC Femmes et un compartiment WC Hommes)

3. **Financement**

Le financement relatif à ce marché est assuré à 100% par les Fonds de Préparation du Projet.

4. **Consultation et Retrait de la Demande de Cotations :**

La Demande de Cotations peut être consultée et retirée à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, tél : (237) 222 21 89 64.

5. **Remise des Cotations**

Les cotations devront être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 19 Novembre 2026 à 13 heures 00, heure locale. La soumission des Offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée.

6. **Ouverture des plis**

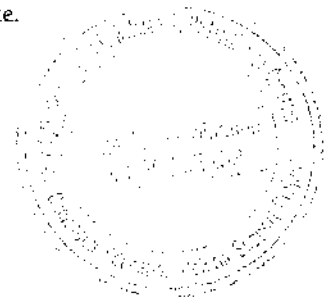
Les cotations seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires dument mandatés et des personnes présentes, dans la salle de réunion de l'Unité de Coordination et de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC), Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. / PO BOX : 35 450 Yaoundé – Cameroun, tel : (+ 237) 696 05 01 02 / 674 60 04 95, le 19 Novembre 2026 à 14 heures 00, heure locale.

7. **Validité des Cotations**

Les Cotations seront valables pour une période de **soixante (60) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

8. **Attribution**

La Lettre de Marché sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions de la Demande de Cotations et évaluée la moins disante.



9. Lieu et délai d'exécution des travaux

Les travaux sont à exécuter dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet HESP Phase 3, sis à Yaoundé au quartier Bastos en face du laboratoire Meka, dans **un délai maximum de trente (30) jours** suivant la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage des prestations.

10. Renseignements

Les soumissionnaires suscités désirant obtenir des informations complémentaires peuvent se rapprocher de l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé, tél : (+237) 222 21 89 64.

Fait à Yaoundé le 04 Novembre 2026

LE COORDONNATEUR GENERAL,

OWOTSOGO ONGUENE Ambroise

Ampliations
- ARMP
- CHRONO
- ARCHIVES

SECTION II : REQUEST FOR QUOTATIONS LETTER

REQUEST FOR QUOTATIONS LETTER No.016/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/II-2026 DATED 04 NOVEMBER, 2026 REGARDING MINOR FITTING-OUT WORKS FOR THE PREMISES OF THE HESP PROJECT MANAGEMENT UNIT (PHASE 3)

N°	Enterprises	Adress
1	ETS FOGIKAM	PO BOX : 8223 Yaoundé Tél : (237) 651 303 662 Email : fogicam@gmail.com
2	ETS GASTAK SOLUTION	Tél : (237) 691 73 36 74 Email : gastaksolutions@yahoo.com
3	ETS ACE	PO BOX : 1017 Bastos ,Yaoundé – Cameroun Tél : (237) 650 891 750 Email :infoace.cm@gmail.com
4	CEDIS GROUP SARL	PO BOX : ,Yaoundé – Cameroun Tél : (237) 655 08 31 05/651 08 55 59 Email : cedisgroupro@yahoo.com
5	3S MEDIA SARL	PO BOX : 8758 YAOUNDE Tél : (237) 677 77 93 21 Email : 3smédia@gmail.com

1- Object

The State of Cameroon has received funds from the International Development Association to finance the Education Reform Support Program in Cameroon (PAREC) for the preparation of the Health Security Program in Central Africa (HeSP) Phase 3, and intends to use a portion of these funds to make payments under the Request for Quotations for: "carrying out minor renovation works on the premises of the HESP Phase 3 Project Management Unit."

The General Coordinator of the Education Reform Support Program in Cameroon (PAREC) hereby invites the service providers on the above shortlist to submit their sealed bids for "carrying out minor renovation works on the premises of the HESP Phase 3 Project Management Unit," the Bill of Quantities for which is included in this Request for Quotations files.

2- Scope of work

+ This Request for Quotations concerns the execution of minor fit-out works for the HESP Project Management Unit (Phase 3) premises as a single contract, comprising:

+ + Section 0 – Preliminary works: site setup, detailed design/execution studies, mobilization/demobilization of equipment, cleaning, and site restoration.
+ + Section 1 – Basement (120 m²): preparatory demolition, Placoplâtre partitioning, aluminum-framed glass partitions, door units, electrical/low-voltage systems, VRV reversible air conditioning.
+ + Section 2 – Ground floor (500 m²): same trades as the basement, but on a larger scale (87.64 m² of partitioning, 25 m² of glass partitions, 5 door units).
+ + Section 3 – General services and finishes: electrical connections and socket installation, supply/installation of split-system air conditioners, flooring and suspended ceiling repairs, fire safety systems, and touch-ups and waterproofing,..., and ;
+ + Construction of a toilet block (comprising a women's toilet compartment and a men's toilet compartment).

3- Financement

Financing for this contract is 100% provided by the Project Preparation Funds

4- Review and Withdrawal of the Request for Quotations:

The Request for Quotations may be consulted and collected at the PAREC Coordination and Management Unit, located in Bastos, Rue Ambassade de Chine (opposite the Canadian High Commission), P.O. Box 35450, Yaoundé, Cameroon; Tel.: (237) 222 21 89 64..

5- Submission of Quotations

Quotations must be submitted at the adress above , no later than November 19th, 2026, at 1:00 PM local time. Submission of bids by electronic means will not be permitted. Any bid received after the deadline for the submission of bids has expired will be rejected.

6- Opening of bids

The quotations will be opened publicly in the presence of representatives of the Bidders and other attendees in the Coordination and Management Unit of the Education Reform Support Program in Cameroon (PAREC) meeting room, located at Chinese Embassy Street, opposite the Canadian High Commission, P.O. Box: 35 450 Yaoundé – Cameroon, Tel: (+237) 696 05 01 02 / 674 60 04 95 ,the 19th November 2026 at 2 : 00 PM local time .

7- Validity of quotations

The quotations shall be valid for a period of sixty (60) days from the date set for the opening of the bids.

8- Awarding

The Letter of Award will be issued to the bidder submitting the offer that is substantially responsive to the requirements of the Request for Quotations and evaluated as the lowest-priced..

9- Place and time limit for the execution of the works

The work is to be carried out at the premises of the HESP Phase 3 Project Management Unit, located in Yaoundé (Bastos), face the MEKA laboratory, within a maximum period of thirty (30) days following the date of notification of the Service Order to commence the services.

10- Informations

Prospective bidders wishing to obtain further information may contact the PAREC Coordination and Management Unit, located in Bastos, Rue Ambassade de Chine (opposite the Canadian High Commission), P.O. Box 35450, Yaoundé; Tel.: (+237) 222 21 89 64.

Done at Yaoundé le 04th November 2026

THE GENERAL COORDINATOR,

OWOTSOGO ONGUENE Ambroise

Ampliations
- ARMP
- CHRONO
- ARCHIVES

Section III – Annexes

1. Lettre de Cotations

Date : _____

Demande de Cotations Restreinte N°016/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2026 du 04/11/26

A: [nom et adresse de l'Acheteur]

Monsieur,

Après avoir examiné la Demande de Cotations Restreinte N°016/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2026 nous, soussignés, proposons de **réaliser des petits travaux d'aménagement des locaux de l'Unité de Gestion du Projet HESP Phase 3**, pour la somme de_____ (en chiffres et en lettres) Hors TVA (HT) et de_____ (en chiffres et en lettre) Toutes Taxes Comprises (TTC) ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à exécuter les travaux dans un délai de _____, selon les dispositions précisées dans le planning desdits travaux.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de **60 jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'avis de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____

_____ _____

[Signature] *[Titre]*

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

[*Nom du Prestataire*]

I. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

A - BATIMENTS ET CLOISONNEMENTS

Les prestations de l'entreprise comprennent en objet de la réalisation des petits travaux de réfection des locaux de l'Unité de Gestion du Projet, décrits ci-après :

Travaux de création de cloisonnements en placoplâtre et de réhabilitation des espaces de bureaux — Sous-sol et Rez-de-chaussée

Maître d'ouvrage / Programme	MINSANTE
Nature des travaux	Réhabilitation et aménagement de bureaux (cloisonnements placoplâtre, menuiseries alu-verre, électricité, climatisation, finitions)
Surface Sous-sol	120 m²
Surface Rez-de-chaussée (RDC)	500 m²
Nature du document	Devis descriptif détaillé (spécifications techniques par poste de travaux)

1. PRÉAMBULE ET OBJET DU DOCUMENT

Le présent devis descriptif détaillé a pour objet de préciser, poste par poste, la nature, la consistance, le mode d'exécution et les spécifications techniques des travaux d'aménagement de bureaux du programme HePS, sur la base du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) de référence intitulé « Devis Estimatif – Aménagement de bureaux pour le programme HePS ».

Les travaux concernent la création de cloisonnements en placoplâtre et l'aménagement général des locaux répartis sur deux niveaux : un niveau Sous-sol d'une superficie de 120 m² et un niveau Rez-de-chaussée (RDC) d'une superficie de 500 m², soit une surface d'intervention globale de 620 m².

Ce document complète le DQE en apportant, pour chaque poste, la description technique des ouvrages, les matériaux et procédés de mise en œuvre prescrits, ainsi que les normes, DTU (Documents Techniques Unifiés) et textes réglementaires applicables, de façon à garantir la qualité, la sécurité et la pérennité des ouvrages exécutés.

Corps d'état concernés : Gros-œuvre/démolition, cloisons et doublages (plâtrerie sèche), menuiseries aluminium-verre, électricité courants forts et courants faibles, climatisation/ventilation (CVC), sécurité incendie, revêtements de sols et plafonds suspendus, étanchéité.

2. CONSISTANCE GÉNÉRALE DES TRAVAUX

Les travaux s'organisent en quatre sections, reprenant la structure du devis quantitatif estimatif :

- Section 0 – Travaux préliminaires : installation de chantier, études d'exécution, amenée/repli du matériel, nettoyage et remise en état.
- Section 1 – Sous-sol (120 m²) : démolitions préparatoires, cloisonnements placoplâtre, cloisons vitrées aluminium, blocs-portes, électricité/courants faibles, climatisation réversible VRV.
- Section 2 – Rez-de-chaussée (500 m²) : mêmes corps d'état qu'au Sous-sol, à une échelle de surface supérieure (cloisonnements 87,64 m², cloisons vitrées 25 m², 5 blocs-portes).
- Section 3 – Prestations générales et finitions : raccordements électriques et intégration de prises, fourniture/pose de splits de climatisation, reprise des sols et faux-plafonds, dispositifs de sécurité incendie, raccords et étanchéité.

3. CADRE NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE DE RÉFÉRENCE

En l'absence de normes camerounaises spécifiques codifiées pour chaque corps d'état du bâtiment, les ouvrages sont exécutés conformément aux normes et Documents Techniques Unifiés (DTU) français NF/NF DTU, aux normes européennes harmonisées (NF EN) et aux normes internationales ISO/CEI, usuellement retenus comme références techniques de bonne pratique dans les marchés de travaux au Cameroun, sans préjudice des textes réglementaires nationaux applicables (Code du travail, réglementation ERP, arrêtés MINHDU, prescriptions ARSEL/ENEO pour les raccordements électriques, etc.).

Domaine	Normes / DTU / textes de référence
Cadre général / marché	NF P03-001 (CCAG travaux privés) ; DTU 20.1 (ouvrages en maçonnerie) ; réglementation nationale des marchés publics (Code des marchés publics du Cameroun) le cas échéant
Cloisons et doublages plâtre	NF DTU 25.41 (ouvrages en plaques de parement en plâtre – cloisons distributives) ; NF DTU 25.42 (doublages) ; NF DTU 25.31 (enduits intérieurs en plâtre) ; classement de réaction au feu selon NF EN 13501-1 (A2-s1,d0 / M1)
Menuiseries alu / vitrages	NF DTU 36.5 (mise en œuvre des fenêtres et portes) ; NF EN 14351-1 (marquage CE menuiseries extérieures) ; NF DTU 39 (travaux de vitrerie-miroiterie) ; NF EN 12150 (verre trempé de sécurité) ; NF P 20-501 (classement AEV air-eau-vent)
Électricité courants forts / faibles	NF C 15-100 (installations électriques basse tension) ; NF C 15-201 ; NF EN 50173 / ISO-IEC 11801 (câblage générique courants faibles) ; prescriptions du concessionnaire national d'électricité (ENEO/ARSEL)
Climatisation / CVC	NF EN 378 (systèmes frigorifiques – exigences de sécurité et d'environnement) ; NF EN 14511 (performances des climatiseurs et pompes à chaleur) ; NF EN 60335-2-40 (sécurité des appareils électrodomestiques – pompes à chaleur, climatiseurs) ; RT2012/RE2020 comme référence de performance énergétique

Domaine	Normes / DTU / textes de référence
Plafonds suspendus / revêtements de sol	NF DTU 58.1 (plafonds suspendus – ossatures métalliques) ; NF EN 13964 (plafonds suspendus – exigences) ; NF DTU 53.1 (revêtements de sol PVC collés) ; NF DTU 53.2 (revêtements de sol textiles)
Sécurité incendie	NF EN 3 (extincteurs portatifs) ; NF S 61-940 (systèmes de sécurité incendie) ; règlement de sécurité contre l'incendie dans les Établissements Recevant du Public (ERP) ; NF EN 13501-1 (réaction au feu des matériaux)
Étanchéité et raccords	NF DTU 43 (étanchéité des toitures) ; NF DTU 20.1 (raccords et rebouchages en maçonnerie) ; NF DTU 59.1 (travaux de peinture)
Hygiène, sécurité et environnement de chantier	Code du travail camerounais (dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité) ; NF P03-001 (organisation de chantier) ; gestion et évacuation des déchets de chantier conformément à la réglementation environnementale nationale

4. DEVIS DESCRIPTIF DÉTAILLÉ PAR SECTION DE TRAVAUX

4.0 SECTION 0 — TRAVAUX PRÉLIMINAIRES

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
1	Installation générale du chantier	Fft	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Mise en place de la base-vie, clôtures et panneaux de signalisation et de chantier, aires de stockage des matériaux, branchements provisoires eau/électricité de chantier.
- Mise en place des dispositifs de protection collective (garde-corps provisoires, balisage des zones de travaux en site occupé).

Normes et références applicables

- NF P03-001 (organisation générale des chantiers, CCAG travaux) ;
- Code du travail camerounais — dispositions relatives à l'hygiène, la sécurité et la signalisation de chantier.

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
2	Dossier d'études d'exécution	ens	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Établissement des plans d'exécution (EXE) des cloisonnements, réseaux électriques et CVC, sur la base des plans d'avant-projet.
- Notes de calcul et de dimensionnement des ossatures, plans de synthèse tous corps d'état (coordination cloisons/réseaux) avant démarrage des travaux.

Normes et références applicables

- NF P03-001 (pièces constitutives du marché — études d'exécution) ;
- NF DTU 25.41 pour le dimensionnement des ossatures de cloisons.

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
3	Amenée et repli du matériel	Fft	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Transport, mise en place et évacuation en fin de chantier de l'ensemble des matériels, engins et équipements nécessaires à l'exécution des travaux.

Normes et références applicables

- NF P03-001 (obligations générales de l'entrepreneur).

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
4	Nettoyage et remise en état des lieux	Fft	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Nettoyage fin de chantier de l'ensemble des locaux traités, évacuation des gravois et déchets vers une décharge agréée, remise en état des abords.

Normes et références applicables

- NF DTU 59.4 (nettoyage des bâtiments) ;
- Réglementation nationale sur la gestion des déchets de chantier.

4.1 SECTION 1 — SOUS-SOL (Surface : 120 m²)

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
1	Travaux préparatoires et démolitions (protections, manutention, évacuation des gravats)	Fft	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Dépose et démolition des cloisons, revêtements et éléments existants à remplacer, protection des ouvrages conservés (sols, réseaux existants, structures porteuses).
- Manutention et évacuation des gravats en décharge agréée au fur et à mesure de l'avancement.

Normes et références applicables

- NF DTU 20.1 (démolition partielle de maçonneries) ;
- Réglementation environnementale relative à l'évacuation des déchets de chantier.

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
2	Fourniture et pose de cloisons en placoplâtre (BA13)	m²	25,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Ossature métallique en profilés acier galvanisé (rails/montants), entraxe 60 cm, habillage double parement en plaques de plâtre BA13 sur chaque face avec isolant phonique en âme (laine minérale).
- Traitement des joints (bandes et enduits), ragréage et finition prête à peindre.

Normes et références applicables

- NF DTU 25.41 (ouvrages en plaques de parement en plâtre — cloisons distributives) ;
- NF DTU 25.31 (enduits intérieurs en plâtre — traitement des joints) ;
- Classement de réaction au feu NF EN 13501-1 (A2-s1,d0 minimum en zones de dégagement).

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
3	Cloisons vitrées aluminium (simple/double vitrage)	m²	12,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Fourniture et pose de cloisons vitrées sur ossature aluminium à rupture de pont thermique, vitrage simple ou double selon localisation, parcloses et joints d'étanchéité.
- Vitrage de sécurité feuilleté ou trempé dans les zones de risque de choc (parties basses, portes).

Normes et références applicables

- NF DTU 39 (travaux de vitrerie-miroiterie) ;
- NF EN 12150 (verre trempé de sécurité) ; NF EN 14449 (verre feuilleté) ;

- NF EN 14351-1 (marquage CE des menuiseries) ; NF P 20-501 (classement AEV).

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
4	**Blocs-portes aluminium/verre ou bois**	U	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Fourniture et pose de bloc-porte complet (dormant, ouvrant, quincaillerie), en aluminium-verre ou bois selon localisation, y compris ferme-porte et joints d'isolation.

Normes et références applicables

- NF DTU 36.5 (mise en œuvre des fenêtres et portes) ;
- NF P 20-501 (classement AEV) ; NF EN 14351-1 (marquage CE) le cas échéant.

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
5	**Électricité et courants faibles**	ens	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Distribution des circuits d'éclairage et de prises de courant depuis le tableau divisionnaire, mise en place des chemins de câbles, câblage courants faibles (réseau informatique/téléphonie).
- Pose des appareillages (interrupteurs, prises, luminaires) et mise à la terre générale de l'installation.

Normes et références applicables

- NF C 15-100 (installations électriques basse tension) ; NF C 15-201 ;
- NF EN 50173 / ISO-IEC 11801 (câblage générique pour réseaux de télécommunication) ;
- Prescriptions techniques du concessionnaire national d'électricité (ENEO/ARSEL).

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
6	**Climatisation réversible type VRV / Ventilation (CVC), y compris toutes sujétions**	ens	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Fourniture et pose d'un système de climatisation réversible à débit de réfrigérant variable (VRV/VRF), unité(s) extérieure(s), unités intérieures, réseaux frigorifiques et de condensats, régulation.

- Mise en place d'un système de ventilation associé assurant le renouvellement d'air des locaux.

Normes et références applicables

- NF EN 378 (systèmes frigorifiques — sécurité et environnement) ;
- NF EN 14511 (performances énergétiques climatiseurs/PAC) ; NF EN 60335-2-40 (sécurité électrique) ;
- RT2012/RE2020 comme référentiel de performance énergétique.

4.2 SECTION 2 — REZ-DE-CHAUSSÉE (Surface : 500 m²)

Les prestations du RDC reprennent la même nature de travaux et les mêmes prescriptions techniques et normatives que celles décrites en Section 1 (Sous-sol), appliquées à l'échelle du niveau RDC. Seules les quantités diffèrent, conformément au devis quantitatif estimatif de référence.

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
1	Travaux préparatoires et démolitions (protections, manutention, évacuation des gravats)	Fft	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Idem Section 1, poste 1 — travaux préparatoires et démolitions adaptés à l'emprise du RDC.

Normes et références applicables

- NF DTU 20.1 ; réglementation environnementale relative aux déchets de chantier.

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
2	Fourniture et pose de cloisons en placoplâtre (BA13)	m²	90,73	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Cloisonnement distributif du RDC selon plan de calepinage, mêmes spécifications techniques qu'en Section 1 (ossature acier galvanisé, double parement BA13, isolant phonique, traitement des joints).

Normes et références applicables

- NF DTU 25.41 ; NF DTU 25.31 ; NF EN 13501-1 (réaction au feu).



N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
3	Fourniture et pose de cloisons vitrées aluminium (simple/double vitrage)	m²	25,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Cloisonnement vitré des bureaux et zones d'accueil du RDC, mêmes spécifications qu'en Section 1.

Normes et références applicables

- NF DTU 39 ; NF EN 12150 ; NF EN 14351-1 ; NF P 20-501.

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
4	Fourniture et pose de blocs-portes aluminium/verre ou bois	U	5,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Portes intérieures des bureaux et locaux du RDC, mêmes spécifications techniques qu'en Section 1.

Normes et références applicables

- NF DTU 36.5 ; NF P 20-501.

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
5	Électricité et courants faibles	ens	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Distribution électrique et courants faibles du niveau RDC depuis le tableau général basse tension (TGBT), dimensionnée pour la surface de 500 m².

Normes et références applicables

- NF C 15-100 ; NF C 15-201 ; NF EN 50173 / ISO-IEC 11801.

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
6	Climatisation réversible type VRV / Ventilation (CVC), y compris toutes sujétions	ens	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Système VRV/VRF dimensionné pour la charge thermique du RDC (500 m²), avec ventilation associée, mêmes spécifications qu'en Section 1.

Normes et références applicables

- NF EN 378 ; NF EN 14511 ; NF EN 60335-2-40.

4.3 SECTION 3 — PRESTATIONS GÉNÉRALES ET FINITIONS

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
1	Raccordements électriques et intégration de prises (RDC + Sous-sol)	U	20,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Raccordement des équipements et intégration de prises de courant (bureautique, PC, réseaux) sur l'ensemble des deux niveaux, y compris mise en service et vérification de continuité et de mise à la terre.

Normes et références applicables

- NF C 15-100 ; NF C 15-100/A5 (vérifications initiales des installations).

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
2	Fourniture et pose de splits pour climatisation	U	5,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Fourniture et pose d'unités split (complément au système VRV) dans les locaux ne relevant pas du réseau centralisé, y compris liaisons frigorifiques, évacuation des condensats et mise en service avec contrôle d'étanchéité du circuit frigorifique.

Normes et références applicables

- NF EN 378 ; NF EN 60335-2-40 ; réglementation relative aux fluides frigorigènes (manipulation et confinement).

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
3	Reprise des sols et faux-plafonds	Fft	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Reprise et pose de revêtements de sol (dalles/lés PVC ou équivalent) après travaux de cloisonnement, ragréage préalable des supports.

- Pose de plafonds suspendus (ossature métallique + dalles) intégrant l'éclairage, les diffuseurs de climatisation et les détecteurs incendie.

Normes et références applicables

- NF DTU 53.1 (revêtements de sol PVC collés) ;
- NF DTU 58.1 / NF EN 13964 (plafonds suspendus).

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
4	Fourniture et pose de dispositifs de sécurité incendie (extincteurs, ballon, etc.)	Ens	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Fourniture et installation d'extincteurs portatifs adaptés aux risques (classe de feu) et à l'effectif des locaux, signalétique de sécurité et plans d'évacuation.
- Mise en place des équipements de première intervention (ballon d'incendie) et vérification de leur accessibilité.

Normes et références applicables

- NF EN 3 (extincteurs portatifs) ;
- NF S 61-940 (systèmes de sécurité incendie) ;
- Règlement de sécurité contre l'incendie applicable aux Établissements Recevant du Public (ERP).

N°	Désignation	Unité	Quantité	Réf. DQE
5	Exécution des raccords et étanchéité	Fft	1,00	art.

Description des travaux et mise en œuvre

- Reprises et raccords de maçonnerie et de finitions aux interfaces entre ouvrages neufs et existants, traitement des points singuliers d'étanchéité (traversées de réseaux, seuils, jonctions de cloisons).

Normes et références applicables

- NF DTU 20.1 (raccords de maçonnerie) ;
- NF DTU 43 (étanchéité) ; NF DTU 59.1 (peinture, finitions).

5. PRESCRIPTIONS TRANSVERSALES

5.1 Sécurité et hygiène du chantier

L'entreprise adjudicataire est tenue de respecter les dispositions du Code du travail camerounais relatives à l'hygiène et à la sécurité, de fournir les équipements de protection individuelle (EPI) à son personnel et de désigner un responsable sécurité pour la durée du chantier, les travaux se déroulant en site potentiellement occupé.

5.2 Gestion environnementale du chantier

Tri, stockage et évacuation des déchets de chantier vers des filières agréées, limitation des nuisances (bruit, poussières) vis-à-vis des occupants et riverains, conformément à la réglementation environnementale nationale en vigueur.

5.3 Contrôle, essais et réception des ouvrages

- Contrôle de conformité des cloisonnements (planéité, aplomb, traitement des joints) avant réception des supports pour peinture.
- Essais et vérifications des installations électriques (continuité, isolement, mise à la terre) conformément à la NF C 15-100 avant mise en service.
- Essais d'étanchéité des circuits frigorifiques et vérification des performances de climatisation avant réception.
- Vérification de la présence et du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité incendie avant réception générale des ouvrages.

5.4 Garanties

Les ouvrages exécutés sont couverts par les garanties légales applicables (garantie de parfait achèvement, garantie biennale de bon fonctionnement des équipements, garantie décennale pour les éléments constitutifs d'ouvrage), sans préjudice des garanties constructeur spécifiques aux équipements de climatisation et de sécurité incendie.

6. Corps de métiers intervenants

- Conducteur de travaux / Bureau d'études d'exécution — pilotage, coordination tous corps d'état, contrôle qualité.
- Entreprise de gros-œuvre / démolition — maçon, aide-maçon.
- Plâtrier-plaquiste — ossatures métalliques, cloisons BA13, doublages, faux-plafonds.
- Menuisier aluminium-vitrier — cloisons vitrées, blocs-portes alu/verre ou bois.
- Électricien — installations courants forts et courants faibles, raccordements et appareillages.
- Frigoriste-climaticien — système VRV/VRF, réseaux frigorifiques, splits, ventilation.
- Solier — revêtements de sol.
- Peintre-finisseur — enduits, peintures, finitions.
- Installateur de systèmes de sécurité incendie (SSI) — extincteurs, signalétique, dispositifs de première intervention.
- Équipe de nettoyage — nettoyage fin de chantier et remise en état des lieux.

B- BLOC DE TOILETTES TEMPORAIRE ET DEMONTABLE SUR PAVES

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ ET CONSISTANCE DES TRAVAUX

Le présent CCTP a pour objet de définir les spécifications techniques applicables aux travaux de construction d'un bloc de toilettes (compchant un compartiment WC Femmes et un compartiment WC Hommes) s'inscrivant dans le cadre du programme HeSP.

Spécificité majeure du projet :

1. **Caractérisique démontable** : L'ouvrage est conçu pour être entièrement démontable et réversible après la clôture du programme HeSP.
2. **Implantation sur sol existant** : Le bloc sera érigé directement sur la zone revêtue de pavés existants sans excavation lourde.
3. **Plancher technique** : La réalisation d'un plancher hourdis permet de créer un vide technique pour le passage des réseaux de plomberie.
4. **Raccordement aux réseaux** : L'évacuation des eaux usées se fera par un raccordement direct au regard d'assainissement existant situé à environ 5 mètres de l'emprise du projet.

ARTICLE 2 : PROVENANCE, QUALITÉ ET MISE EN ŒUVRE DES MATÉRIAUX

Tous les matériaux employés proviendront de carrières, d'usines ou de dépôts agréés. Ils devront répondre aux normes en vigueur en République du Cameroun et aux règles de l'art.

- **Bétons et Mortiers** : Le ciment utilisé sera de type CPA ou CPJ 42.5. Les bétons seront dosés selon les règles de l'art (béton de propreté à 150 kg/m³, béton armé pour semelles et dalle de compression à 350 kg/m³).
- **Maçonnerie** : Utilisation d'agglomérés de ciment creux de dimensions $10 \times 15 \times 40\text{ cm}$ pour les cloisons et élévations, posés au mortier de ciment.
- **Charpente et Couverture** : Ossature légère en bois traité (ou profilés métalliques légers) supportant une toiture en tôles bac aluminium ou aluzinc pour assurer l'étanchéité et la durabilité.
- **Faux-plafond** : Lambris PVC hydrofuge fixé sur ossature métallique légère pour l'isolation thermique et esthétique.

ARTICLE 3 : DESCRIPTIF TECHNIQUE PAR CORPS D'ÉTAT

3.1. Installations de chantier et Implantation

- Implantation rigoureuse de l'ouvrage sur les pavés existants en respectant les axes du plan de masse et le positionnement du regard de raccordement.
- Nettoyage initial de la surface de pose.

3.2. Gros Œuvre et Maçonnerie (Mode Démontable)

- **Semelles filantes apparentes** : Coulage direct de semelles filantes en béton armé sur les pavés existants, conçues pour servir d'assise stable et facilement démontable sans destruction de la voirie sous-jacente.
- **Élévations** : Montage des murs en agglomérés de $10 \times 15 \times 40\text{ cm}$. Intégration de raidisseurs verticaux et horizontaux en béton armé pour assurer la stabilité de la structure.

3.3. Plancher Hourdis (Vide Technique)

- Pose d'un plancher hourdis (poutrelles précontraintes et hourdis creux) surélevé par rapport au niveau des pavés.
- Coulage d'une dalle de compression armée d'un treillis soudé.
- Ce plancher surélevé ménage un vide sanitaire/technique permettant le passage invisible et aisé des tuyauteries d'évacuation sans entamer le sol d'assise.

3.4. Revêtements et Finitions

- **Sols** : Revêtement en carrelage antidérapant de premier choix dans les deux compartiments et l'espace lave-mains.
- **Murs** : Application d'une faïence murale sur une hauteur minimale de $2,00\text{ m}$ dans les zones humides. Enduit et peinture sur les parties non faïencées et en extérieur.

3.5. Plomberie Sanitaire et Évacuations

- **Alimentation** : Réseau en tubes PPR pour l'eau froide raccordé au réseau général du site.
- **Équipements** :
 - 2 Cuvettes de WC complètes (avec mécanismes de chasse d'eau et abattants).
 - 1 ou 2 blocs de lave-mains équipés de robinetterie adéquate.
- **Évacuation et Raccordement** : Réseaux d'évacuation en tubes PVC évacuation lourde. Pose d'un collecteur principal et raccordement étanche au regard d'assainissement existant situé à environ 5 m du bloc.

3.6. Menuiserie et Quincaillerie

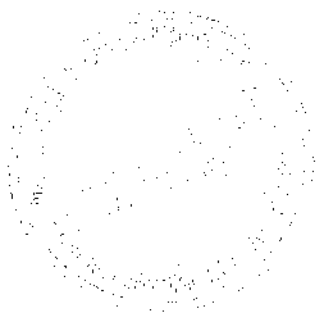
- Fourniture et pose de 2 portes isoplanes étanches ou en aluminium/PVC adaptées aux ambiances humides, équipées de serrures à cylindre.
- Mise en place de grilles de ventilation haute et basse pour assurer le renouvellement permanent de l'air.

3.7. Électricité et Ventilation Mécanique

- **Électricité** : Installation encastrée ou sous-conduit étanche comprenant des interrupteurs, des points lumineux étanches (hublots LED) au plafond de chaque compartiment.
- **Ventilation** : Pose d'extracteurs d'air mécaniques pour garantir une extraction efficace des odeurs et de l'humidité.

ARTICLE 4 : HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT (HSE)

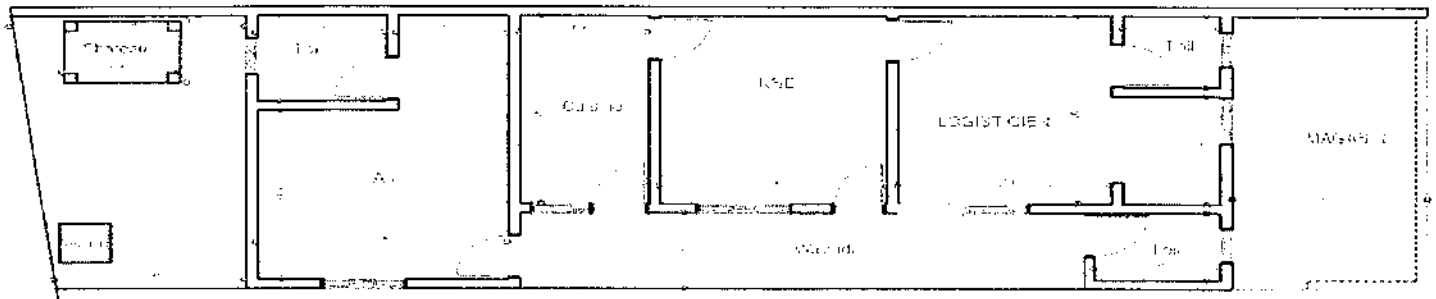
- L'entrepreneur prendra toutes les dispositions nécessaires pour respecter la sécurité sur le site pendant les travaux (balisage de la zone, port des EPI par les ouvriers).
- Le chantier devra être maintenu propre au quotidien. À la fin des travaux, un nettoyage complet et minutieux sera effectué avant la réception provisoire



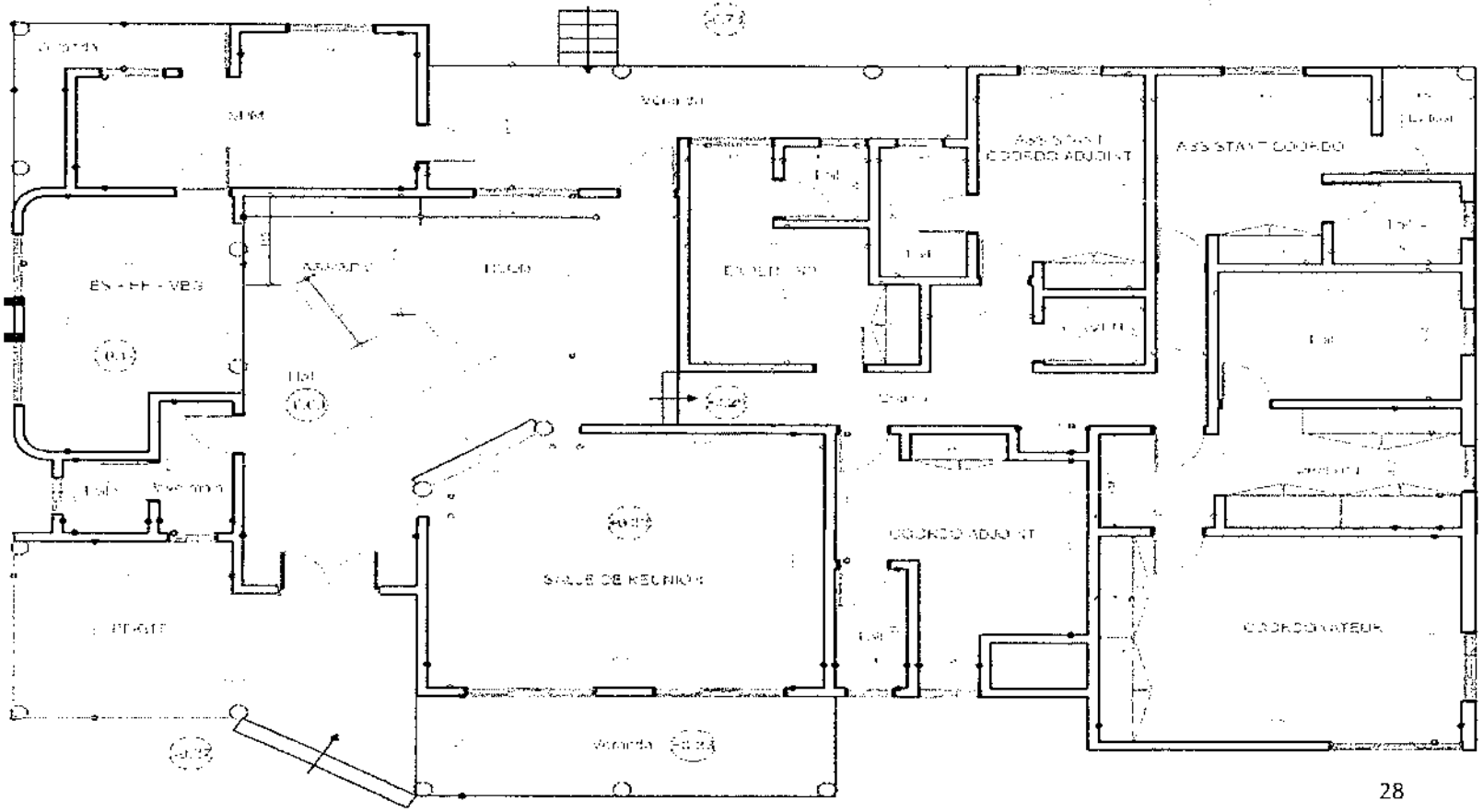
ANNEXES :

1 – PLAN DES LOCAUX DE L'UGP
2- BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
3 – DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF





BATIMENT ANNEXE



DISTRIBUTION REZ DE CHAUSSEE

I- Cadre de Bordereau des Prix Unitaires

N°	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRES EN CHIFFRES (F.CFA)	PRIX UNITAIRES EN LETTRES (F.CFA)
	LOT 1: AMÉNAGEMENT DE BUREAUX POUR LE PROGRAMME HePS			
0	**TRAVAUX PRELIMINAIRES**			
0-1	**Installation générale du chantier** Il comprend les taches suivantes : • Mise en place de la base-vie, clôtures et panneaux de signalisation et de chantier, aires de stockage des matériaux, branchements provisoires eau/électricité de chantier. • Mise en place des dispositifs de protection collective (garde-corps provisoires, balisage des zones de travaux en site occupé).	FF		
0-2	**Dossier d'études d'exécution** Il comprend les taches suivantes : • Établissement des plans d'exécution (EXE) des cloisonnements, réseaux électriques et CVC, sur la base des plans d'avant-projet. • Notes de calcul et de dimensionnement des ossatures, plans de synthèse tous corps d'état (coordination cloisons/réseaux) avant démarrage des travaux.	Ens		
0-3	**Amenée et repli du matériel** Il comprend les taches suivantes : • Transport, mise en place et évacuation en fin de chantier de l'ensemble des matériels, engins et équipements nécessaires à l'exécution des travaux.	FF		
0-4	**Nettoyage et remise en état des lieux** • Nettoyage fin de chantier de l'ensemble des locaux traités, évacuation des gravois et déchets vers une décharge agréée, remise en état des abords.			
1	***SOUS-SOL (Surface : 120 m²)***			
1-1	**Travaux préparatoires et démolitions (protections, manutention, évacuation des gravats)** • Dépose et démolition des cloisons, revêtements et éléments existants à remplacer, protection des ouvrages conservés (sols, réseaux existants, structures porteuses). • Manutention et évacuation des gravats en décharge agréée au fur et à mesure de l'avancement.	FF		
1-2	**Fourniture et pose de cloisons en placoplâtre (BA13)** • Ossature métallique en profilés acier galvanisé (rails/montants), entraxe 60 cm, habillage double parement en plaques de plâtre BA13 sur chaque face avec isolant phonique en âme (laine minérale). • Traitement des joints (bandes et enduits), ragréage et finition prête à peindre.	M²		

1-3	**Cloisons vitrées aluminium (simple/double vitrage)** • Fourniture et pose de cloisons vitrées sur ossature aluminium à rupture de pont thermique, vitrage simple ou double selon localisation, parcloses et joints d'étanchéité. • Vitrage de sécurité feuilleté ou trempé dans les zones de risque de choc (parties basses, portes).	M²		
1-4	**Blocs-portes aluminium/verre ou bois** • Fourniture et pose de bloc-porte complet (dormant, ouvrant, quincaillerie), en aluminium-verre ou bois selon localisation, y compris ferme-porte et joints d'isolation.	U		
1-5	**Électricité et courants faibles** • Distribution des circuits d'éclairage et de prises de courant depuis le tableau divisionnaire, mise en place des chemins de câbles, câblage courants faibles (réseau informatique/téléphonie). • Pose des appareillages (interrupteurs, prises, luminaires) et mise à la terre générale de l'installation.	Ens		
1-6	**Climatisation réversible type VRV / Ventilation (CVC), y compris toutes sujétions** • Fourniture et pose d'un système de climatisation réversible à débit de réfrigérant variable (VRV/VRF), unité(s) extérieure(s), unités intérieures, réseaux frigorifiques et de condensats, régulation. • Mise en place d'un système de ventilation associé assurant le renouvellement d'air des locaux.	Ens		
2	***REZ-DE-CHAUSSÉE (Surface : 500 m²)***			
2-1	**Travaux préparatoires et démolitions (protections, manutention, évacuation des gravats)** • Idem Section 1, poste 1 — travaux préparatoires et démolitions adaptés à l'emprise du RDC.	FF		
2-2	**Fourniture et pose de cloisons en placoplâtre (BA13)** • Cloisonnement distributif du RDC selon plan de calepinage, mêmes spécifications techniques qu'en Section 1 (ossature acier galvanisé, double parement BA13, isolant phonique, traitement des joints).	M²		
2-3	**Fourniture et pose de cloisons vitrées aluminium (simple/double vitrage)** • Cloisonnement vitré des bureaux et zones d'accueil du RDC, mêmes spécifications qu'en Section 1.	M²		
2-4	**Fourniture et pose de blocs-portes aluminium/verre ou bois** • Portes intérieures des bureaux et locaux du RDC, mêmes spécifications techniques qu'en Section 1.	U		
2-5	**Électricité et courants faibles** • Distribution électrique et courants faibles du niveau RDC depuis le tableau général basse tension (TGBT), dimensionnée pour la surface de 500 m².	Ens		
2-6	**Climatisation réversible type VRV / Ventilation (CVC), y compris toutes sujétions** • Système VRV/VRF dimensionné pour la charge thermique du RDC (500 m²), avec ventilation associée, mêmes spécifications qu'en Section 1.	Ens		
3	**PRESTATIONS GÉNÉRALES ET FINITIONS**			
3-1	**Raccordements électriques et intégration de prises (RDC + Sous-sol)** • Raccordement des équipements et intégration de prises de courant (bureautique, PC, réseaux) sur l'ensemble des deux niveaux, y compris mise en service et vérification de continuité et de mise à la terre.	U		
3-2	**Fourniture et pose de splits pour climatisation**	U		

	+ Fourniture et pose d'unités split (complément au système VRV) dans les locaux ne relevant pas du réseau centralisé, y compris liaisons frigorifiques, évacuation des condensats et mise en service avec contrôle d'étanchéité du circuit frigorifique.			
3-3	**Reprise des sols et faux-plafonds** + Reprise et pose de revêtements de sol (dalles/lés PVC ou équivalent) après travaux de cloisonnement, ragréage préalable des supports. + Pose de plafonds suspendus (ossature métallique + dalles) intégrant l'éclairage, les diffuseurs de climatisation et les détecteurs incendie.	FF		
3-4	**Fourniture et pose de dispositifs de sécurité incendie (extincteurs, ballon, etc.)** + Fourniture et installation d'extincteurs portatifs adaptés aux risques (classe de feu) et à l'effectif des locaux, signalétique de sécurité et plans d'évacuation. + Mise en place des équipements de première intervention (ballon d'incendie) et vérification de leur accessibilité.	Ens		
3-5	**Exécution des raccords et étanchéité** + Reprises et raccords de maçonnerie et de finitions aux interfaces entre ouvrages neufs et existants, traitement des points singuliers d'étanchéité (traversées de réseaux, seuils, jonctions de cloisons).	FF		
	LOT 2 : BLOC TOILETTES DÉMONTABLE SUR PAVÉS (PROGRAMME HeSP)			
I	TRAVAUX PRÉPARATOIRES & IMPLANTATION			
1.1	**Implantation et calage altimétrique sur pavés existants** Il comprend les taches suivantes : - Implantation de l'ouvrage sur les surfaces pavées existantes selon les plans d'architecture. - Vérification des niveaux, calage altimétrique pour assurer l'écoulement gravitaire des réseaux d'évacuation, - balisage de la zone de chantier et protection des zones adjacentes en site occupé	FF		
II	FONDATIONS & STRUCTURE LÉGÈRE (Démontable)			
2.1	**Semelles filantes apparentes coulées sur le sol en place (béton armé) :** Exécution de semelles filantes apparentes en béton armé dosé à 350 kg/m³, adaptées pour reposer directement sur ou au-dessus des pavés sans ancrage destructeur profond, assurant la stabilité de la structure démontable	ml		
2.2	**Élévation murs en agglomérés creux de 10 x 15 x 40 cm :** Maçonnerie d'élévation en agglomérés de ciment creux de 10x15x40 cm, posés au mortier de ciment, parfaitement d'aplomb et de niveau, prêts à recevoir les enduits intérieurs et extérieurs	m²		
2.3	**Potelets / raidisseurs et chaînage haut en béton armé :** Mise en place de raidisseurs verticaux (potelets) et d'un chaînage haut horizontal en béton armé lié aux murs pour assurer les encadrements et la rigidité de l'ensemble de la structure légère	ml		
III	PLANCHER SUR HOURDIS (Passage des canalisations sans creuser)			
3.1	Pose poutrelles précontraintes et hourdis creux formant un plancher surélevé par rapport aux pavés existants	m²		
3.2	**Coulage d'une dalle de compression en béton armé de 5 cm** d'épaisseur sur le plancher hourdis, renforcée par un treillis soudé, assurant une surface rigide, plane et prête pour la pose des revêtements de sol	m²		

IV	CHARPENTE & TOITURE			
4.1	**Charpente bois ou métallique légère :** Fourniture et pose d'une charpente légère (en bois traité ou profilés métalliques protégés anticorrosion), dimensionnée pour supporter la couverture et fixée solidement au chaînage haut	m²		
4.2	**Couverture en tôles bac aluminium / aluzinc prélaqué :** Pose de tôles de couverture en bac aluminium ou aluzinc prélaqué, y compris faîtières, rives, pièces d'étanchéité et fixations avec rondelles étanches résistant aux intempéries	m²		
4.3	**Faux-plafond en lambris PVC hydrofuge :** Fourniture et pose d'un faux-plafond suspendu en lambris PVC hydrofuge, imputrescible et lavable, adapté aux locaux humides, intégrant les réservations pour l'éclairage et la ventilation	m²		
V	REVÊTEMENTS & FINITIONS			
5.1	**Carrelage sol antidérapant grès cérame :** Fourniture et pose de carreaux de sol en grès cérame antidérapant (premier choix), collés au mortier-colle spécial et joints hydrofuges, assurant une parfaite sécurité et facilité d'entretien dans les espaces humides	m²		
5.2	**Faïence murale (hauteur 2.00m) :** Fourniture et pose de faïence murale sur une hauteur de 2,00 m dans les cabines sanitaires, posée au mortier-colle avec joints et profilés de finition d'angles assortis	m²		
5.3	**Enduits intérieurs et extérieurs légers :** Exécution des enduits au mortier de ciment sur les surfaces maçonnées non revêtues, talochés fin, prêts à recevoir les peintures ou finitions de protection	m²		
VI	PLOMBERIE SANITAIRE & RACCORDEMENT (5m)			
6.1	**Cuvettes WC complètes (siège, réservoir, mécanisme) :** Fourniture et pose de cuvettes WC en céramique blanche de type anglais ou turc selon option, équipées d'un réservoir attenant, mécanisme de chasse d'eau double débit, abattant et accessoires de raccordement complets	Ens		
6.2	**Blocs Lave-mains avec robinet mitigeur et siphon :** Fourniture et pose de vasques ou lave-mains muraux en céramique, équipés d'un robinet mitigeur chromé à économie d'eau, siphon en laiton/PVC et raccordements flexibles	Ens		
6.3	**Réseau d'alimentation en eau (PPR) et vannes d'arrêt :** Mise en place du réseau d'alimentation en tubes PPR (Polypropylène Aléatoire) soudés thermiquement, y compris colliers de fixation, vannes d'arrêt sectorielles et raccordement au point d'eau existant	Ens		
6.4	**Réseau d'évacuation PVC sous hourdis et raccordement au regard existant (~5m) :** Pose des collecteurs et chutes d'évacuation en tubes PVC évacuation, cheminement sous le plancher hourdis et raccordement étanche au regard d'assainissement existant situé à environ 5 mètres	Ens		
VII	MENUISERIE & ÉLECTRICITÉ			
7.1	Portes isoplanes ou aluminium étanches (avec serrures) :	U		

	Fourniture et pose de blocs-portes étanches (en aluminium laqué ou bois isoplan traité hydrofuge), équipés de cadres robustes, charnières renforcées et serrures de sûreté à cylindre			
7.2	**Grilles de ventilation haute / basse :** Fourniture et pose de grilles de ventilation haute et basse en aluminium laqué ou PVC, assurant le renouvellement d'air permanent des cabines sanitaires	U		
7.3	**Points lumineux étanches et extracteurs d'air :** Installation du tableau divisionnaire, câblage sous conduits, pose de luminaires LED étanches, interrupteurs étanches et d'extracteurs d'air mécaniques pour l'évacuation des buées et odeurs	Ens		
VIII	MAIN-D'ŒUVRE & NETTOYAGE			
8.1	**Main-d'œuvre corps d'état (montage, démontabilité facilitée) :** Mise à disposition d'une main-d'œuvre qualifiée tous corps d'état pour la réalisation, le montage et l'optimisation de la démontabilité de l'ensemble de l'ouvrage, ainsi que le nettoyage approfondi de fin de chantier et l'évacuation des déchets	FF		

II- CADRE DE DEVIS QUANTITATIFS ET ESTIMATIFS (DQE) DES TRAVAUX

N°	CONSISTANCE DES TRAVAUX	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (F.CFA)	PRIX TOTAL (F.CFA)
	LOT 1: AMÉNAGEMENT DE BUREAUX POUR LE PROGRAMME HePS				
0	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
0-1	**Installation générale du chantier** • Mise en place de la base-vie, clôtures et panneaux de signalisation et de chantier, aires de stockage des matériaux, branchements provisoires eau/électricité de chantier. • Mise en place des dispositifs de protection collective (garde-corps provisoires, balisage des zones de travaux en site occupé).	FF	1,00		
0-2	**Dossier d'études d'exécution** Il comprend les taches suivantes : • Établissement des plans d'exécution (EXE) des cloisonnements, réseaux électriques et CVC, sur la base des plans d'avant-projet. • Notes de calcul et de dimensionnement des ossatures, plans de synthèse tous corps d'état (coordination cloisons/réseaux) avant démarrage des travaux.	Ens	1,00		
0-3	**Amenée et repli du matériel** Il comprend les taches suivantes : • Transport, mise en place et évacuation en fin de chantier de l'ensemble des matériels, engins et équipements nécessaires à l'exécution des travaux.	FF	1,00		
0-4	**Nettoyage et remise en état des lieux** • Nettoyage fin de chantier de l'ensemble des locaux traités, évacuation des gravois et déchets vers une décharge agréée, remise en état des abords.		1,00		
				SOUS TOTAL 0	
1	*SOUS-SOL (Surface : 120 m²)*				
1-1	**Travaux préparatoires et démolitions (protections, manutention, évacuation des gravats)** • Dépose et démolition des cloisons, revêtements et éléments existants à remplacer, protection des ouvrages conservés (sols, réseaux existants, structures porteuses). • Manutention et évacuation des gravats en décharge agréée au fur et à mesure de l'avancement.	FF	1,00		
1-2	**Fourniture et pose de cloisons en placoplâtre (BA13)** • Ossature métallique en profilés acier galvanisé (rails/montants), entraxe 60 cm, habillage double parement en plaques de plâtre BA13 sur chaque face avec isolant phonique en âme (laine minérale). • Traitement des joints (bandes et enduits), ragréage et finition prête à peindre.	M^2	25,00		

1-3	**Cloisons vitrées aluminium (simple/double vitrage)** • Fourniture et pose de cloisons vitrées sur ossature aluminium à rupture de pont thermique, vitrage simple ou double selon localisation, parcloses et joints d'étanchéité. • Vitrage de sécurité feuilleté ou trempé dans les zones de risque de choc (parties basses, portes).	M^2	12,00		
1-4	**Blocs-portes aluminium/verre ou bois** • Fourniture et pose de bloc-porte complet (dormant, ouvrant, quincaillerie), en aluminium-verre ou bois selon localisation, y compris ferme-porte et joints d'isolation.	U	1,00		
1-5	**Électricité et courants faibles** • Distribution des circuits d'éclairage et de prises de courant depuis le tableau divisionnaire, mise en place des chemins de câbles, câblage courants faibles (réseau informatique/téléphonie). • Pose des appareillages (interrupteurs, prises, luminaires) et mise à la terre générale de l'installation.	Ens	1,00		
1-6	**Climatisation réversible type VRV / Ventilation (CVC), y compris toutes sujétions** • Fourniture et pose d'un système de climatisation réversible à débit de réfrigérant variable (VRV/VRF), unité(s) extérieure(s), unités intérieures, réseaux frigorifiques et de condensats, régulation. • Mise en place d'un système de ventilation associé assurant le renouvellement d'air des locaux.	Ens	1,00		
				SOUS TOTAL 1	
2	*REZ-DE-CHAUSSÉE (Surface : 500 m²)*				
2-1	**Travaux préparatoires et démolitions (protections, manutention, évacuation des gravats)** • Idem Section 1, poste 1 — travaux préparatoires et démolitions adaptés à l'emprise du RDC.	FF	1,00		
2-2	**Fourniture et pose de cloisons en placoplâtre (BA13)** • Cloisonnement distributif du RDC selon plan de calepinage, mêmes spécifications techniques qu'en Section 1 (ossature acier galvanisé, double parement BA13, isolant phonique, traitement des joints).	M^2	90,73		
2-3	**Fourniture et pose de cloisons vitrées aluminium (simple/double vitrage)** • Cloisonnement vitré des bureaux et zones d'accueil du RDC, mêmes spécifications qu'en Section 1.	M^2	25,00		
2-4	**Fourniture et pose de blocs-portes aluminium/verre ou bois** • Portes intérieures des bureaux et locaux du RDC, mêmes spécifications techniques qu'en Section 1.	U	5,00		
2-5	**Électricité et courants faibles** • Distribution électrique et courants faibles du niveau RDC depuis le tableau général basse tension (TGBT), dimensionnée pour la surface de 500 m².	Ens	1,00		
2-6	**Climatisation réversible type VRV / Ventilation (CVC), y compris toutes sujétions** • Système VRV/VRF dimensionné pour la charge thermique du RDC (500 m²), avec ventilation associée, mêmes spécifications qu'en Section 1.	Ens	1,00		

				SOUS TOTAL 2	
3	PRESTATIONS GÉNÉRALES ET FINITIONS				
3-1	**Raccordements électriques et intégration de prises (RDC + Sous-sol)** + Raccordement des équipements et intégration de prises de courant (bureautique, PC, réseaux) sur l'ensemble des deux niveaux, y compris mise en service et vérification de continuité et de mise à la terre.	U	20,00		
3-2	**Fourniture et pose de splits pour climatisation** + Fourniture et pose d'unités split (complément au système VRV) dans les locaux ne relevant pas du réseau centralisé, y compris liaisons frigorifiques, évacuation des condensats et mise en service avec contrôle d'étanchéité du circuit frigorifique.	U	5,00		
3-3	**Reprise des sols et faux-plafonds** + Reprise et pose de revêtements de sol (dalles/lés PVC ou équivalent) après travaux de cloisonnement, ragréage préalable des supports. + Pose de plafonds suspendus (ossature métallique + dalles) intégrant l'éclairage, les diffuseurs de climatisation et les détecteurs incendie.	FF	1,00		
3-4	**Fourniture et pose de dispositifs de sécurité incendie (extincteurs, ballon, etc.)** + Fourniture et installation d'extincteurs portatifs adaptés aux risques (classe de feu) et à l'effectif des locaux, signalétique de sécurité et plans d'évacuation. + Mise en place des équipements de première intervention (ballon d'incendie) et vérification de leur accessibilité.	Ens	1,00		
3-5	**Exécution des raccords et étanchéité** + Reprises et raccords de maçonnerie et de finitions aux interfaces entre ouvrages neufs et existants, traitement des points singuliers d'étanchéité (traversées de réseaux, seuils, jonctions de cloisons).	FF	1,00		
	SOUS TOTAL 3				
				SOUS TOTAL LOT1	
	LOT 2 : BLOC TOILETTES DÉMONTABLE SUR PAVÉS (PROGRAMME HeSP) **Spécificités : Pose sur pavés, semelles filantes apparentes, plancher hourdis, raccordement à 5m**				
1	TRAVAUX PRÉPARATOIRES & IMPLANTATION				
1.1	**Implantation et calage altimétrique sur pavés existants** Il comprend les taches suivantes : - Implantation de l'ouvrage sur les surfaces pavées existantes selon les plans d'architecture. - Vérification des niveaux, calage altimétrique pour assurer l'écoulement gravitaire des réseaux d'évacuation, - balisage de la zone de chantier et protection des zones adjacentes en site occupé	forfait	1,00		
	SOUS TOTAL 1				
II	FONDATIONS & STRUCTURE LÉGÈRE (Démontable)				
2.1	**Semelles filantes apparentes coulées sur le sol en place (béton armé) :** Exécution de semelles filantes apparentes en béton armé dosé à 350 kg/m³, adaptées pour reposer directement sur ou au-	ml	14,00		

	dessus des pavés sans ancrage destructeur profond, assurant la stabilité de la structure démontable				
2.2	**Élévation murs en agglomérés creux de 10 x 15 x 40 cm :** Maçonnerie d'élévation en agglomérés de ciment creux de 10x15x40 cm, posés au mortier de ciment, parfaitement d'aplomb et de niveau, prêts à recevoir les enduits intérieurs et extérieurs	m²	40,00		
2.3	**Potelets / raidisseurs et chaînage haut en béton armé :** Mise en place de raidisseurs verticaux (potelets) et d'un chaînage haut horizontal en béton armé lié aux murs pour assurer les encadrements et la rigidité de l'ensemble de la structure légère	ml	22,00		
	SOUS TOTAL 2				
III	PLANCHER SUR HOURDIS (Passage des canalisations sans creuser)				
3.1	**Pose poutrelles précontraintes et hourdis creux formant un plancher surélevé par rapport aux pavés existants**	m²	12,00		
3.2	**Coulage d'une dalle de compression en béton armé de 5 cm** d'épaisseur sur le plancher hourdis, renforcée par un treillis soudé, assurant une surface rigide, plane et prête pour la pose des revêtements de sol	m²	12,00		
	SOUS TOTAL 3				
IV	CHARPENTE & TOITURE				
4.1	**Charpente bois ou métallique légère :** Fourniture et pose d'une charpente légère (en bois traité ou profilés métalliques protégés anticorrosion), dimensionnée pour supporter la couverture et fixée solidement au chaînage haut	m²	15,00		
4.2	**Couverture en tôles bac aluminium / aluzinc prélaqué :** Pose de tôles de couverture en bac aluminium ou aluzinc prélaqué, y compris faîtières, rives, pièces d'étanchéité et fixations avec rondelles étanches résistant aux intempéries	m²	15,00		
4.3	**Faux-plafond en lambris PVC hydrofuge :** Fourniture et pose d'un faux-plafond suspendu en lambris PVC hydrofuge, imputrescible et lavable, adapté aux locaux humides, intégrant les réservations pour l'éclairage et la ventilation	m²	12,00		
	SOUS TOTAL 4				
V	REVÊTEMENTS & FINITIONS				
5.1	**Carrelage sol antidérapant grès cérame :** Fourniture et pose de carreaux de sol en grès cérame antidérapant (premier choix), collés au mortier-colle spécial et joints hydrofuges, assurant une parfaite sécurité et facilité d'entretien dans les espaces humides	m²	12,00		
5.2	**Faïence murale (hauteur 2.00m) :** Fourniture et pose de faïence murale sur une hauteur de 2,00 m dans les cabines sanitaires, posée au mortier-colle avec joints et profilés de finition d'angles assortis	m²	40,00		
5.3	**Enduits intérieurs et extérieurs légers :** Exécution des enduits au mortier de ciment sur les surfaces maçonnées non revêtues, talochés fin, prêts à recevoir les peintures ou finitions de protection	m²	70,00		

	SOUS TOTAL 5				
VI	PLOMBERIE SANITAIRE & RACCORDEMENT (5m)				
6.1	**Cuvettes WC complètes (siège, réservoir, mécanisme) :** Fourniture et pose de cuvettes WC en céramique blanche de type anglais ou turc selon option, équipées d'un réservoir attenant, mécanisme de chasse d'eau double débit, abattant et accessoires de raccordement complets	Ens	2,00		
6.2	**Blocs Lave-mains avec robinet mitigeur et siphon :** Fourniture et pose de vasques ou lave-mains muraux en céramique, équipés d'un robinet mitigeur chromé à économie d'eau, siphon en laiton/PVC et raccordements flexibles	Ens	2,00		
6.3	**Réseau d'alimentation en eau (PPR) et vannes d'arrêt :** Mise en place du réseau d'alimentation en tubes PPR (Polypropylène Aléatoire) soudés thermiquement, y compris colliers de fixation, vannes d'arrêt sectorielles et raccordement au point d'eau existant	Ens	1,00		
6.4	**Réseau d'évacuation PVC sous hourdis et raccordement au regard existant (~5m) :** Pose des collecteurs et chutes d'évacuation en tubes PVC évacuation, cheminement sous le plancher hourdis et raccordement étanche au regard d'assainissement existant situé à environ 5 mètres	Ens	1,00		
	SOUS TOTAL 6				
VII	MENUISERIE & ÉLECTRICITÉ				
7.1	**Portes isoplanes ou aluminium étanches (avec serrures) :** Fourniture et pose de blocs-portes étanches (en aluminium laqué ou bois isoplan traité hydrofuge), équipés de cadres robustes, charnières renforcées et serrures de sûreté à cylindre	U	2,00		
7.2	**Grilles de ventilation haute / basse :** Fourniture et pose de grilles de ventilation haute et basse en aluminium laqué ou PVC, assurant le renouvellement d'air permanent des cabines sanitaires	U	4,00		
7.3	**Points lumineux étanches et extracteurs d'air :** Installation du tableau divisionnaire, câblage sous conduits, pose de luminaires LED étanches, interrupteurs étanches et d'extracteurs d'air mécaniques pour l'évacuation des buées et odeurs	Ens	1,00		
	SOUS TOTAL 7				
VIII	MAIN-D'ŒUVRE & NETTOYAGE				
8.1	**Main-d'œuvre corps d'état (montage, démontabilité facilitée) :** Mise à disposition d'une main-d'œuvre qualifiée tous corps d'état pour la réalisation, le montage et l'optimisation de la démontabilité de l'ensemble de l'ouvrage, ainsi que le nettoyage approfondi de fin de chantier et l'évacuation des déchets	Forfait	1,00		
	SOUS TOTAL 8				
					SOUS TOTAL LOT2
					MONTANT TOTAL HT
					MONTANT TVA (19,25%)
					MONTANT AIR (%)
					MONTANT TOTAL TTC
					NET A PERCEVOIR

II. MODELE DE SOUS-DETAIL DES PRIX UNITAIRES (SDPU)

SOUS – DETAIL DES PRIX UNITAIRES

DESIGNATION :				
N° PRIX	**Rendement journalier**	**Quantité totale**	**Unité**	**Durée activité**
Main d'œuvre	CATEGORIE	Salaire journalier	Jours facturés	Montant
	TOTAL A			
Matériels et Engins	TYPE	Taux journalier	Jours facturés	Montant
	TOTAL B			
Matériaux et Divers	TYPE	Prix unitaire	Consommation	Montant
	TOTAL C			
D	TOTAL COUT DIRECTS	A + B + C		
E	Frais généraux de chantier	%	D x %	
F	Frais généraux de siège	%	D x %	
G	COUT DE REVIENT		D + E + F	
H	Risques + Bénéfices	%	G x %	
P	PRIX DE VENTE TOTAL HORS TAXE		G + H	
V	PRIX DE VENTE UNITAIRE HORS TAXE		P/Qté	

Nom du soumissionnaire.....(Insérer le nom du Soumissionnaire)

Signature..... (Insérer la signature)

Date (Insérer la date)

Lettre de marché

Aux termes de la demande de Cotations Restreinte **N°016/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2026,** la présente Lettre de Marché a été contractualisée entre l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC (ci-après désignée « l'Acheteur »), représentée par son Coordonnateur Général Monsieur OWOTSOGO ONGUENE Ambroise d'une part,
Et

_____ (ci-après désigné « l'Entrepreneur »), représenté par son Directeur, d'autre part :

ATTENDU que l'Acheteur désire que les prestations soient assurées par le Fournisseur, c'est-à-dire, **la réalisation des petits travaux d'aménagement des locaux de l'Unité de Gestion du Projet HESP Phase3** et a accepté son offre pour la prestation de ces services pour un montant de _____ *(en chiffres et en lettres) Hors TVA (HT) et de* _____ *(en chiffres et en lettres) Toutes Taxes Comprises (TTC),* (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »)

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :

 - L'offre du soumissionnaire
 - Le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif.

2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur, l'Entrepreneur convient d'exécuter les travaux et d'en remédier aux défauts et insuffisances, conformément aux stipulations de la présente Lettre de Marché.

3. L'Acheteur convient de son côté de payer à l'Entrepreneur au titre des travaux, le prix de la Lettre de marché ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après :

 - Les montants Toutes Taxes Comprises, seront versés à l'Entrepreneur et à l'administration fiscale sur présentation d'une facture conforme portant le montant du marché, après réception dudit marché enregistré ainsi que du procès-verbal de réception des travaux.
 Quatre-vingt-dix (90) pour cent du prix du Marché des travaux sera réglé par virement bancaire au Prestataire dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents après réception provisoire et dix (10) pour cent du prix du Marché des travaux exécutés sera réglé par virement bancaire après la réception définitive.
 - Les règlements seront effectués par virement bancaire dans le cadre du crédit IDA n° 62160 – CM, au compte (Banque) _____ du prestataire ci-après indiqué :

CODE BANQUE	*CODE GUICHET*	*N° DE COMPTE*	*CLE RIB*	*CODE SWIFT*	*INTITULE DU COMPTE*

4. **Pénalités de retard :**

 Si le Fournisseur manque à livrer l'une quelconque ou l'ensemble des prestations, prévus dans le ou les délai(s) spécifié(s) dans le marché, l'Acheteur, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre du marché, pourra déduire du prix du marché, à titre de pénalités, une somme équivalente au pourcentage précisé ci-dessous du prix, exécution faite, des prestations en retard, pour chaque semaine de retard, jusqu'à un montant maximum de 10% du prix desdites prestations. Une fois ce maximum atteint, l'Acheteur pourra envisager la résiliation du marché.

Le taux applicable : 1/2000^{ième} du prix total du marché par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel. 1/1000^{ième} du prix total du marché par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

5. Intérêts Moratoires

Le montant des intérêts moratoires est calculé par application de la formule suivante :
I = M x (n/360) x i dans laquelle :
M = montant HTVA des sommes dues au titulaire ;
n = nombre de jours calendaires de retard, évalué suivant les modalités fixées au paragraphe précédent ;
i = taux des intérêts moratoires est, pour les paiements en FCFA, le taux d'intervention sur les appels d'offres de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), majoré d'un (1) point ; ou, pour les paiements à effectuer en une monnaie autre que le franc CFA, le taux d'escompte pratiqué par la Banque d'émission de cette monnaie, majorée de 0,5 point.

6. Commission de réception

La commission de réception est composée des membres ci-après et devra se prononcer sur la réception des travaux.

- Le Maître d'Ouvrage Délégué ou son représentant ----------Président ;
- Le Coordonnateur Général du PAREC ou son représentant----------, Membre ;
- Le Chef de service Régional du patrimoine de l'Etat du Centre (MINDCAF) ----------Ingénieur du marché, Rapporteur ;
- L'Ingénieur d'études de la DEP du MINSANTE ----------, Membre ;
- Le Logisticien de l'UGP HeSP ---------- Membre ;
- Le Responsable des marchés de l'UGP HeSP ---------- Membre ;
- Le Représentant du MINMAP ----------Observateur ;
- Le Cocontractant ou son représentant ----------Membre.

7. Période de Garantie

La période de garantie des travaux est de six (06) mois.

8. Différends et litiges

L'Acheteur et l'Entrepreneur feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre de la présente lettre de marché.

Si trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, l'Acheteur et le Fournisseur ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander le règlement du litige soit par conciliation offerte par un tiers, soit par saisine du tribunal compétent au Cameroun.

La Lettre de marché sera exécutée conformément à la règlementation en vigueur au Cameroun.

9. **Résiliation du contrat**

La présente lettre de marché sera résiliée dans les conditions et formes prévues dans les directives de la Banque Mondiale et aux dispositions de l'article 182 du Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.

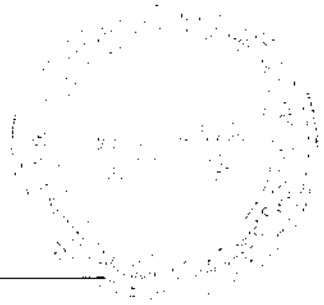
10. **Timbre et enregistrement**

Sept (07) exemplaires originaux de la présente Lettre de Marché sont à timbrer et à enregistrer par les soins et au frais de l'Entrepreneur, conformément à la réglementation en vigueur.

11. **Validité et entrée en vigueur de la lettre de Marché**

La présente Lettre de Marché ne sera valide qu'après sa signature par l'Acheteur et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Prestataire.

Les Parties au Contrat l'ont signé en conformité avec les lois en vigueur au Cameroun les jours, mois et années ci-dessous mentionnés.

LU ET ACCEPTE PAR L'ENTREPRENEUR Yaoundé, le_____
LE COORDONNATEUR GENERAL DU PAREC  Yaoundé, le_____
ENREGISTREMENT Yaoundé, le_____

III- GRILLE D'EVALUATION DES CRITERES ESSENTIELS

Pièces n°	Désignation	NOTATION BINAIRE
1.	**Présentation de l'Offre**	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC et Intercalaires	Oui/Non
	Lisibilité	Oui/Non
2.	**Références dans les réalisations similaires**	
	Justifié d'au moins 02 références dans les travaux de génie civil (construction ou réhabilitation d'ouvrages) au cours des trois dernières années (2023-2025) avec les procès-verbaux de réception correspondants	Oui/Non
3.	**Qualité du personnel**	
	Un conducteur de travaux : Bac+3 ou plus en génie civil ayant une expérience d'au moins 3 ans dans les travaux similaires et à ce poste	Oui/Non
	Chef chantier : Bac+2 ou plus en génie civil ayant une expérience d'au moins 3 ans dans les travaux similaires et d'au moins 3 ans à ce poste	Oui/Non
	NB : chaque personnel obtient un « oui » si justifié par une copie certifiée du diplôme, une CNI légalisée et un CV signé et daté et l'attestation de disponibilité datée et signée	
4.	**Matériel de Chantier**	
	Au moins un pick-up (produire une photocopie légalisée de la carte grise ou contrat de location légalisé)	Oui/Non
	Liste du petit matériel de chantier (produire une facture ou tout autre document justificatif)	Oui/Non
5.	**Méthodologie d'exécution des travaux**	
	Note technique détaillée sur l'organisation et l'exécution des travaux	Oui/Non
	Description des règles de protection socio-environnementale (protection de l'environnement, sécurité, santé et hygiène des personnels du chantier)	Oui/Non
	Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais ≤ trente (30) jours	Oui/Non
6.	Plan de mobilisation du personnel	Oui/Non
7.	Clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8.	La lettre de marché paraphée à chaque page, datée et signée à la dernière page	Oui/Non
9.	L'attestation de visite de site et le rapport de visite du site (avec photos) signés sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui/Non
	Total des oui	 /14

Note :

1. *L'entreprise ayant présenté une « Attestation de Catégorisation » délivrée par le MINMAP remporte d'office les mentions « Oui » des points N°2 ,N°3 et N°4 de la grille d'évaluation ci-dessus.*

2. *Seules les offres ayant totalisées 11 oui sur 14 seront admises pour la suite de la procédure.*

Demande de Cotations Restreinte N°016DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2026 du 04/11/26

Date et heure limite de remise des cotations : 19 Novembre 2026 à 13h

Date et heure limite d'ouverture des plis : 19 Novembre 2026 à 14 heures

Lieu d'ouverture : UCG / PAREC Yaoundé

5 – Tableau de comparaison des cotations

N°	Nom des soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission		Exécution		Prix Total HT	Remarques
			Oui	non	délai	lieu		
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								

MEMBRES DE LA COMMISSION :

-

-

-

-